Bulletin d'informations 2023

Le mot du maire …

Mes chères, chers concitoyens,

Cette année 2022 qui s'achève nous a encore apporté joie, mais aussi tristesse. Tristesse par ceux qui nous ont quittés, tristesse par l'évènement climatique qui nous a très violemment frappé à l'entrée de l'été. Nous continuons en ce début d'année 2023 à cicatriser nos blessures.

Mais la vie a continué et nous a poussés à avancer. Des enfants sont venus remplir notre école, lui assurant une pérennité pour les années à venir. Les travaux d'amélioration pour notre commune se sont poursuivis. Des actions de solidarité unissant encore notre communauté ont eu lieu avec un immense succès donnant, encore une fois, la Force de cœur de notre village qui nous rend fiers de notre appartenance.

Cette fierté nous la partageons tous ensemble, et elle nous renforce tous les jours sur les actions que nous menons pour le bien général.

C'est avec un immense bonheur que je vous souhaite, à vous et tous vos proches, et au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Marc Raber

Nous disons merci…

Nous tenons à remercier, cette année encore, les Hagétoises et les Hagétois.

Merci… aux Hagétois qui continuent de décorer leurs maisons pour les fêtes de fin d'année.

Merci … aux associations hagétoises, le comité des fêtes et l'association communale de chasse agréée (ACCA). En 2022, l'organisation de manifestations n'a été possible qu'en extérieur : la salle des fêtes étant inutilisable suite aux intempéries de juin.

Merci …aux Hagétois qui se sont mobilisés pour apporter leur aide à l'opération Ukraine. Merci à tous les donateurs.

Merci …à tous les bénévoles des associations hagétoises et tous les autres pour leur contribution à l'évènement Octobre Rose et à l'organisation de la marche aux flambeaux. Malgré la pluie et le froid, environ 180 marcheurs, dont plus d'une vingtaine d'enfants, se sont réunis pour une balade et se sont restaurés en écoutant les chants de la chorale Cant'Astarac.

Un Merci particulier aux enfants qui ont confectionné et accroché des objets décoratifs !

Pour cette année, un bénéfice de 835€ a été reversé à la ligue contre le cancer.

Merci …aux petits diables et sorcières, et toutes les créatures venues d'un monde qu'on ne peut imaginer… Le soir d'Halloween, ils ont envahi le centre de notre village brisant le calme de la nuit. Leur requête ? « Un bonbon ou un sort ! ». Bien entendu, à la vue de cette troupe effrayante, aucun sort n'a été jeté ! Merci à tous les Hagétois qui ont osé ouvrir leurs portes !

Les réalisations…

Les opérations accomplies en 2022 :

- *Réfection générale des chemins : chemin de Barbachen, chemin des Mourrous de la RD 124 jusqu'à la limite de Ségalas et chemin de la déchetterie de Rabastens (mitoyen avec Rabastens).*

- *Point à temps sur l'ensemble de la voirie revêtue.*

- *Travaux d'entretien courant de la voirie (fauchage, débroussaillage, entretien espaces verts, etc).*

Actions en cours…

Réhabilitation du cimetière

Une subvention DETR (Etat) a été accordée à hauteur de 20%. La subvention demandée auprès du Département est en cours de traitement.

Centrale panneaux photovoltaïque

Suite aux conclusions favorables de l'enquête publique, le permis de construire (déposé en mars 2020), a été accordé par le Préfet du Gers le 20 mai 2022.
Des études d'analyse de sol ont été réalisées en vue du démarrage des travaux.

Salle des fêtes

Bien que retardés par l'évènement de grêle du 20 juin 2022, les travaux de rénovation énergétique (isolation thermique, menuiseries, sas d'entrée) et de mise aux normes accessibilité (intérieur et extérieur avec un espace terrasse), vont pouvoir démarrer. Le désamiantage et la réfection de la toiture sont prévus courant février. Pour rappel, ces travaux ont fait l'objet d'un dossier subventionné par l'Etat, la Région et le Département.

L'école maternelle de Haget…

L'école maternelle de Haget accueille les enfants dès l'âge de 2 ans pour la Toute Petite Section jusqu'à l'âge de 6 ans pour la Grande Section.

L'effectif pour l'année scolaire 2022/2023 est de 22 enfants répartis sur les 4 niveaux. L'enseignement y est donné du lundi au jeudi par Mme Elodie Lagarigue (également Directrice) et le vendredi par Mme Charlotte Sapin. Elles sont secondées par Mme Céline Ducos ATSEM. Cette année, c'est Clara qui réalise son service civique. Les enfants prennent leurs repas en compagnie de Mme Isabelle Poupot, également aidée de Mme Céline Ducos.

Les parents qui le souhaitent, peuvent venir visiter l'école avec leur enfant (sur rendez-vous et dans les règles sanitaires en vigueur) pour rencontrer la maîtresse et découvrir les locaux. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Elodie Lagarigue au 05 62 64 81 26 ou par email : ecole.haget@orange.fr.

La rentrée de septembre 2022 a été marquée par le changement de maîtresse. Mme Sarah Mèche a quitté ses fonctions au sein de l'école de Haget après 8 années d'instructions.

L'année dernière, les enfants ont fait une sortie de fin d'année au Zoo de Plaisance du Touch et ils l'ont terminée par un spectacle à l'occasion de la fête de l'école qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Villecomtal.

Cette année encore, les enfants s'ouvrent à la culture en allant voir des spectacles à l'extérieur (Astrada de Marciac, séances cinéma) ou bien dans les locaux de l'école. Aussi, ils ont participé à un cycle piscine de 8 séances à la piscine de Villecomtal à la rentrée.

Dès que le temps le permettra, les enfants vont mettre en place un petit jardin potager dans l'école.

Merci aux parents, habitants, pour leur participation aux ventes organisées par l'école qui permettent de réaliser davantage de projets et sorties. Pour clôturer l'année, le Père Noël est venu les bras chargés de cadeaux ! Un grand MERCI à vous !

Informations pratiques :

Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE) à Haget : de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

ALAE le mercredi à Villecomtal sur Arros : de 7h45 à 18h30.

Ramassage scolaire : ce service permet aux enfants d'être pris/déposés chez eux. Il fait également la liaison (matin et soir) avec l'école élémentaire de Villecomtal. Votre enfant peut donc être déposé dans l'ALAE de votre choix, puis amené dans son école.

Fête de l'école

*Les enfants vous attendent le **vendredi 23 juin** pour leur spectacle de fin d'année.*

Cérémonies officielles…

La cérémonie du 14 juillet 2022 a réuni un grand nombre d'entre vous. Cette cérémonie s'est déroulée en présence, notamment des sapeurs-pompiers volontaires qui sont intervenus pendant plusieurs jours lors de l'épisode de grêle.
Ce fut l'occasion pour la municipalité de les remercier pour leur dévouement et de saluer leur valeur.

Rappels pour « bien vivre ensemble » …

Chiens errants

La divagation des chiens est interdite sur les voies publiques, parcs et jardins sur l'ensemble de la commune.
Par ailleurs, ils ne peuvent circuler sur la voie publique ou les lieux publics de la commune que tenus en laisse.

Aire containers déchets

Attention aux erreurs de tri : pas de sacs noirs, ni de vêtements et chaussures dans les containers jaunes. Certains objets doivent être déposés en déchetterie.
Les cartons doivent être pliés dans les containers.

Stationnement

Les trottoirs au centre du village ont été aménagés pour les piétons au titre de la sécurité et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, et non pour le stationnement des véhicules.
Les véhicules doivent stationner à l'intérieur des propriétés privées. A défaut, des parkings sont à disposition à proximité (50 et 100 mètres).

Plantations et haies privatives riveraines des voies publiques

Les plantations et haies privatives riveraines des voies publiques doivent être élaguées en limite de propriété. Pas d'empiètement sur le domaine public.

Quoi de neuf dans notre petit village…

Bienvenue aux nouveaux Hagétoises et Hagétois. Afin de mieux vous connaître, merci de bien vouloir vous présenter à la mairie.

Elles sont arrivées …

Ambre Maurino
Meily Mahamoud

… bienvenue et nos compliments aux Mamans et aux Papas !

Ils se sont unis …

Irina Vekselman et Valentin Sanchez
Charlène Abadie et Mathieu Gille-Sarraméa
Florence Lejeune et Marzouque Raber

… félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Ils nous ont quittés …

Maurice Bertrex
Francette Almanza
Pierre Maria
Maurice Ponsan

… nous avons une pensée pour leurs proches.

Informations diverses…

2023 année d'élection : élection des Sénateurs

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Le corps électoral est composé des grands électeurs, c'est-à-dire les députés et sénateurs, les conseillers régionaux du département, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux. Leur vote est obligatoire. Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Eclairage public

L'éclairage public crépusculaire est à LED sur toute la commune. L'extinction de nuit des luminaires isolés nécessite la mise en place d'horloges. Le coût est en cours d'estimation.

Départ de Cédric, notre agent communal

Après 24 années de bons et loyaux services, Cédric a quitté ses fonctions d'agent communal le 1er octobre 2022 pour intégrer les services du Conseil Départemental. La municipalité lui souhaite une pleine réussite et épanouissement dans ses nouvelles missions.

Départ de Maîtresse Sarah

Après 8 années d'exercices dans notre petite école de Haget, maîtresse Sarah a choisi de prendre un nouveau chemin. La municipalité la remercie pour son engagement qui a contribué au maintien de notre école. Les enfants de l'école de Haget retrouveront maîtresse Sarah à Villecomtal où elle enseigne désormais en classe de Cours Préparatoire (CP).

Décorations de Noël

En raison de la sobriété énergétique, la municipalité a choisi de limiter les illuminations au centre du village. Cependant, des décorations végétales ont été disposées sur tous les abribus repartis sur la commune.

PLUi

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été initié par la communauté des communes Astarac Arros en Gascogne. Ce nouveau document d'urbanisme est un outil qui permettra de penser, d'harmoniser et de structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 37 communes de notre communauté de communes.

Aire containers

Le début des travaux pour la mise en place des containers enterrés est prévu pour ce printemps avec une mise en service en 2024. L'appel d'offres pour la fourniture des nouveaux containers a été fait.

De plus, un nouveau centre de tri, pouvant traiter 35 000 tonnes de déchets verra le jour à Masseube fin 2024. Il traitera les déchets du Gers, des Hautes-Pyrénées et une partie de la Haute-Garonne.

Lotissement de Saint Pé

Un terrain viabilisé, de 1300m² reste disponible.

Evènement de grêle, le 20 juin 2022 …

Notre commune de Haget a été fortement touchée par un phénomène naturel particulièrement violent, une pluie mêlant grêlons et vents violents.
Plusieurs casernes de pompiers venant de tout le Gers, ont été mobilisées pour effectuer des opérations de bâchages des toits des bâtiments touchés (privés et communaux). Un poste de commandement de crise a été installé à la mairie pendant 3 jours.

Tous les bâtiments communaux ont été touchés à plus ou moins grande échelle. Ainsi, aux vues de l'ampleur des dégâts, l'Eglise et la Salle des fêtes ont dû être fermés au public par arrêté municipal.

De nouveaux travaux sont donc à prévoir en 2023 :

- ✓ *Mairie : reprise partielle de la toiture.*
- ✓ *Abri cimetière : remaniement toiture.*
- ✓ *Abris-bus : réfection des toitures*
- ✓ *Hangar communal : réfection complète de la toiture.*
- ✓ *Presbytère : réfection complète de la toiture et travaux de plâtrerie.*
- ✓ *Eglise : réfection complète de la toiture, peinture murale, électricité. De plus, suite à un diagnostic du Conservateur délégué des antiquités et objets d'art du Gers, la structure de la toiture en elle-même est dans un état de vétusté très préoccupant. Une demande de subvention DETR a été déposée pour compléter la prise en charge de l'assurance.*
- ✓ *Salle des fêtes : désamiantage et réfection complète de la toiture, réparation des faux plafonds, révision de l'installation électrique.*

Le montant total des travaux, lié aux dégâts de grêle, a été estimé à 300 000€ TTC.

Logement Presbytère

Hangar communal

Eglise

Salle des fêtes

Salle des fêtes

Numéros utiles…

Mairie : 05 62 64 84 79
mairie.haget@wanadoo.fr
Le maire est joignable tous les jours par mail à l'adresse ci-dessus.

Horaires d'ouverture de la Mairie
Mardi : 14h à 17h30
Vendredi : 9h à 12h30

Numéros dépannage

Orange : 3900

Syndicat Mixte des eaux du Pardiac Arros (SMEPA) : 05 62 64 80 57

Enedis (dépannage tout public 7j/7 et 24h/24) : 0972 675 032 + code postal = 32730

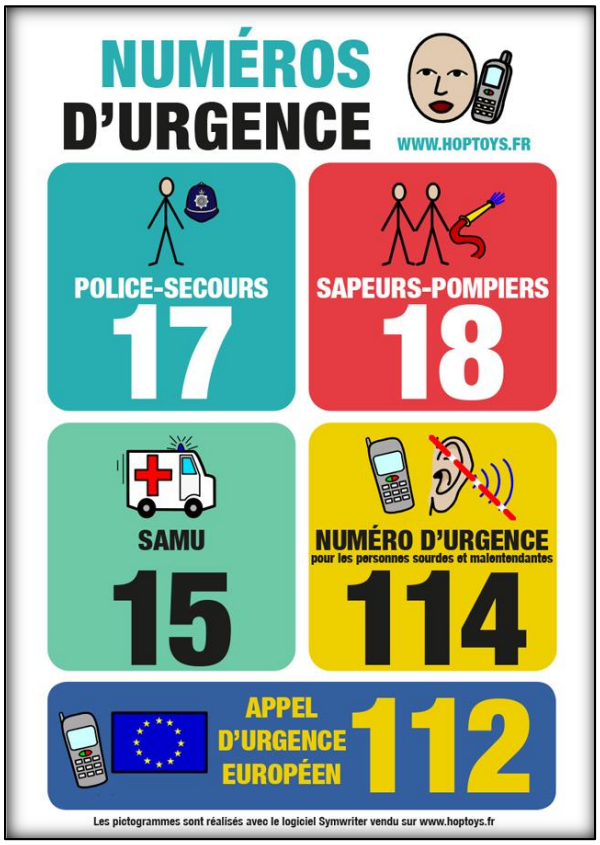

École : 05 62 64 81 26
ecole.haget@orange.fr